



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
3 novembre 2014

COMMUNIQUER AVEC : Relations avec les
médias
613 782-8782

La politique mise en œuvre par la Banque du Canada est appropriée compte tenu de l'incertitude, selon le gouverneur, Stephen S. Poloz

Toronto – La politique monétaire mise en œuvre par la Banque du Canada est propice au retour de l'inflation à la cible de 2 % au Canada dans un contexte de persistance de l'incertitude entourant l'économie mondiale, a déclaré aujourd'hui à Toronto le gouverneur, Stephen S. Poloz.

L'économie mondiale est aux prises avec des vents contraires considérables qui pourraient freiner la croissance pendant une période prolongée. Il s'agit notamment des efforts des ménages et des institutions financières visant à réduire leur niveau d'endettement et ceux des gouvernements axés sur le rééquilibrage de leur situation budgétaire, a affirmé le gouverneur Poloz devant les participants à la conférence annuelle du Conseil canadien des sociétés publiques-privées.

« Le vent contraire probablement le plus important est l'incertitude persistante quant à l'avenir, reflétant l'évolution de la situation géopolitique, la volatilité des marchés ou simplement le traumatisme subi par les entreprises, a-t-il précisé. Nous sommes convaincus que ces vents contraires se dissiperont avec le temps, mais dans l'intervalle les taux d'intérêt demeureront plus bas que par le passé de façon à contrecarrer les forces de ce type. »

La Banque du Canada a adopté une approche axée sur la gestion des risques afin d'incorporer directement ces éléments d'incertitude dans son processus décisionnel lié à la politique monétaire et de les communiquer clairement aux Canadiens, a indiqué M. Poloz, mentionnant les fourchettes utilisées maintenant par l'institution pour présenter les prévisions relatives aux variables clés, comme la croissance, l'inflation, l'écart de production et le taux d'intérêt neutre.

La prolongation du cycle économique mondial a nui au secteur canadien des exportations, a ajouté le gouverneur. Après avoir passé au crible plus de 2 000 catégories de produits non énergétiques affichant une tenue décevante, la Banque a pu établir que, pour environ le quart d'entre elles, la valeur de leurs exportations avait chuté de plus de 75 % depuis l'année 2000, ce qui a entraîné une baisse d'environ 30 milliards de dollars comparativement aux données historiques et a provoqué la disparition des emplois connexes.

« La bonne nouvelle, a indiqué M. Poloz, c'est que les effets dommageables induits par la récession et la lente reprise devraient être réversibles avec le temps. La croissance soutenue des exportations canadiennes se traduira non seulement par une nouvelle demande, mais permettra aussi d'enclencher la phase de reconstruction du cycle économique, qui générera une nouvelle offre et des emplois supplémentaires sous l'effet d'une hausse des investissements. Ce cycle vertueux se poursuivra jusqu'à ce que les capacités excédentaires sur le marché du travail se soient résorbées. »

Certains craignent que le maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux sème les graines de la prochaine crise financière, mais le gouverneur Poloz a fait observer que l'autre voie aurait entraîné des conséquences encore plus graves. La Banque estime que, si le taux directeur s'était établi à 3,5 % au Canada et aux États-Unis depuis le début de 2011, le taux de chômage au Canada aurait été plus élevé de 2 points de pourcentage aujourd'hui et l'inflation mesurée par l'indice de référence aurait été bien inférieure à 1 %.

« Du point de vue du responsable de la politique monétaire que je suis, a précisé M. Poloz, cette solution n'a rien pour séduire. Notre principal travail consiste à viser la cible d'inflation de 2 % en demeurant flexible quant au moment où elle sera atteinte, ce qui permet à la Banque de prendre dûment en compte les risques associés à la stabilité financière, pour autant qu'ils ne menacent pas les résultats macroéconomiques. »